Bulletin de santé du végétal



ÉDITION VITICULTURE CHARENTES

Numéro

42

22 décembre 2011

Dans ce bulletin:

LES RÉSEAUX D'OBSERVATIONS EN 2011

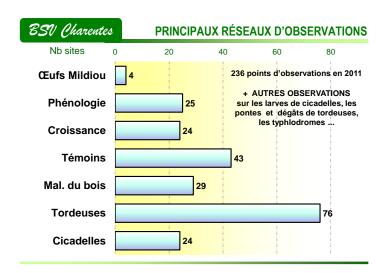
PHÉNOLOGIE : une précocité exceptionnelle

MILDIOU : une faible pression en début de cycle végétatif OÏDIUM : une présence précoce mais des dégâts modérés

BOTRYTIS : des attaques supérieures à celles des années précédentes TORDEUSES et CICADELLES : des dégâts limités à quelques parcelles

LES RÉSEAUX D'OBSERVATIONS

Les réseaux surveillance de la Vigne en Charentes sont répartis sur environ 150 parcelles fixes. Des observations occasionnelles sont aussi réalisées dans d'autres parcelles : pontes et dégâts de tordeuses, larves de cicadelles des grillures. typhlodromes. Des informations diffuses sur les infestations de maladies ou de ravageurs sont signalées par les viticulteurs ou les techniciens : elles également compilées.



de santé du végétal écophyto2018

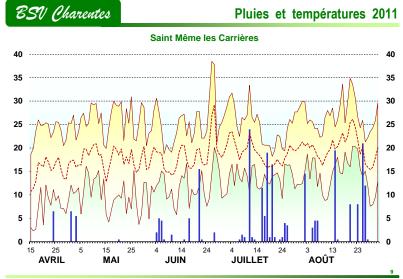
Bulletin



Directeur de publication : Daniel ROUVREAU Président de la Chambre régionale d'Agriculture de Poitou-Charentes

Animateur Filières Vigne et Arboriculture: Patrice RÉTAUD Chambre régionale d'Agriculture de Poitou-Charentes

LA MÉTÉOROLOGIE EN 2011



Du mois de janvier au mois de mai 2011, les températures sont plus élevées qu'en 2010. Elles sont normales en juin et août et inférieures à la normale en juillet.

De mars à mai, les hygrométries sont faibles.

Mai est exceptionnellement sec. A l'inverse, les pluies sont fréquentes en juillet et août.

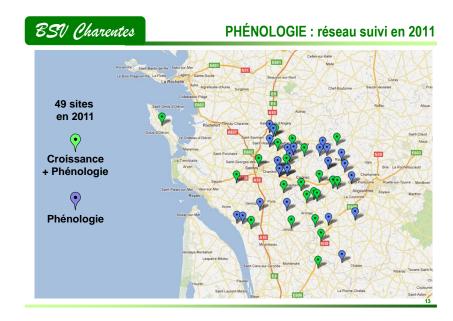


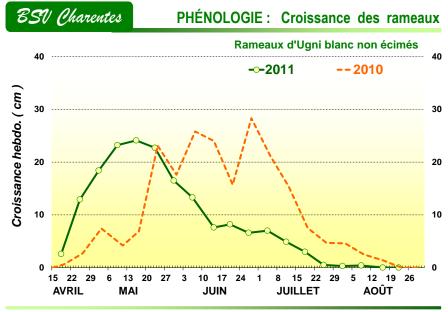


LES SUIVIS PHÉNOLOGIQUES

L'évolution des stades phénologiques est suivie sur plus de 40 sites. Sur la moitié de ces sites, des rameaux sont repérés et préservés de l'écimage pour être mesurés chaque semaine.

Les pointes vertes sont visibles vers le 6-8 avril (avec environ 8 jours d'avance). Le climat sec et chaud d'avril et mai accentue la précocité. La pleine floraison se situe vers le 25 mai (avec 2 semaines d'avance). fin juillet. véraison débute températures Cependant, les estivales modérées pondèrent l'avance phénologique. Les vendanges débutent dans les premiers jours de septembre.





En 2011, la croissance est précoce et surtout active en mai. Elle se déroule sur une période assez courte dans des conditions sèches et chaudes alors que le mois de mai, en climat océanique, est généralement plus frais et arrosé. La sécheresse de mai finit même par provoquer un ralentissement de la pousse : bon nombre d'apex sont bloqués plus tôt que d'habitude.

La courbe de croissance de 2011 est décalée d'environ un mois. Elle n'est pas perturbée par des variations de températures et des périodes de pluies printanières.

Ces deux dernières années sont marquées par des longueurs de rameaux potentiellement faibles.

SUIVI DES MALADIES DU BOIS

Consulter le bulletin numéro 41 du 29 septembre 2011.

FLAVESCENCE DORÉE

Un bulletin spécial sera réalisé après la réunion des Commissions départementales de Charente et de Charente maritime.





ÉVOLUTION DU MILDIOU EN 2011

Suivi de la maturité des œufs d'hiver

Des morceaux de feuilles contenant des œufs d'hiver de Mildiou ont été conservés au niveau du sol sur quatre sites en Charentes. A partir du 21 mars, des échantillons sont mis en chambre humide au laboratoire à 20°C. Quand des macroconidies germent en 24 h, on estime que les œufs d'hiver sont "mûrs". Cette maturité est constatée à partir du 4 avril. Le climat doux et les rosées ont permis une maturation précoce des œufs d'hiver.

Un risque très faible en avril

Quelques petites pluies tombent les 2-3 avril, période à laquelle aucune vigne n'est réceptive. Le début de réceptivité (première feuille étalée) est atteint vers le 10-15 avril.

Les températures de la seconde quinzaine d'avril continuent d'être élevées et les rosées peuvent permettre la production de macroconidies au niveau du sol. Les premières pluies contaminatrices ne tombent que les 24-25 avril. Elles concernent surtout le sud du vignoble. Elles sont variables (0 à 25 mm) et parfois accompagnées de grêle. Puis, aucune pluie ne se produit dans les jours suivants. La première contamination de Mildiou est donc très limitée.

Un Mildiou quasi inexistant en mai

Les premières taches sont rares. Elles sont détectées à partir du 3-4 mai à Boisredon, Grézac, Mortagne-sur-Gironde, Le Tâtre et Pons. Elles sont liées à la contamination survenue le 24 avril



lors de pluies d'orages dispersés. Les temps d'incubation sont de 10 à 12 jours.

Vers le 25 mai, quelques taches récentes sont observées mais les faibles hygrométries les empêchent de sporuler.

Quelques contaminations en juin

Début juin, des pluies hétérogènes (entre 0 et 50 mm selon les secteurs) permettent aux taches présentes de fructifier. Mais les risques de contaminations demeurent faibles car l'inoculum est très rare et les pluies restent modérées.



Progression du risque en juillet

Les premières pluies de juillet surviennent sur un inoculum régional faible. Elles favorisent une sporulation discrète, en périphérie des taches les plus récentes. A la mi-juillet, la plupart des témoins n'ont toujours pas de taches de Mildiou. Les taches les





plus anciennes sont généralement grillées et elles ne fructifient plus. Mais elles ont parfois permis, à leur proximité, l'installation discrète de petites taches de Mildiou mosaïque. L'humidité permet aux taches les plus récentes de fructifier, tant pour les grosses



taches des feuilles jeunes que pour le Mildiou mosaïque des feuilles âgées. Même si, au niveau régional, le risque reste limité, des repiquages se produisent sur jeunes feuilles qui se révèlent

particulièrement réceptives.

Un risque plus important en août

Au début du mois d'août, le réservoir d'inoculum augmente dans le vignoble. A proximité des rares taches anciennes, notamment dans les témoins, les taches sur jeunes feuilles d'entrecœurs sont plus

nombreuses. Sur les feuilles âgées, le Mildiou mosaïque progresse.

Au cours du mois d'août, des pluies continuent d'assurer des contaminations régulières et la pression de Mildiou augmente.



Des dégâts de fin d'été

Dans les parcelles les plus atteintes, le Mildiou mosaïque provoque des grillures sur les feuilles qui s'accompagnent de défoliations partielles. Les jeunes plantations, à développement plus tardif, sont parfois très touchées et l'aoûtement est alors compromis.

Au final, dans les témoins, la fréquence de grappes touchées est de 1 % pour un taux d'attaque moyen de 0.1 %.





ÉVOLUTION DE L'OÏDIUM EN 2011

Les premiers symptômes en mai

Début mai, des marbrures jaunes sont présentes sur beaucoup de feuilles qui ont du mal à verdir compte tenu de la pousse rapide. Il est impossible sur Ugni blanc de distinguer les éventuels premiers symptômes d'Oïdium de ces marbrures jaunâtres.

Les premiers symptômes sont détectés sur Cardinal le 4 mai. En bord de Gironde, sur Ugni blanc, les premiers dégâts sont observés quelques jours plus tard. A Saint-Sornin, sur Chardonnay, une sortie importante est signalée le 16 mai sur les jeunes feuilles d'entrecœurs, à proximité d'une haie. Des attaques sur feuilles sont également constatées dans les îles sur Chardonnay, Merlot et Sauvignon.

A partir du 20 mai, les détections sont plus fréquentes. Le 24 mai, les premiers dégâts sont décelés dans les témoins de Barbezieux, Chadenac, Chateauneuf, Champagne-Vigny et Saint-Vallier. Le 31 mai, ils sont observés dans les témoins de Burie, Villars-en-Pons et Jonzac.

Progression des dégâts en juin

A la mi-juin, on constate une progression des symptômes d'Oïdium dans les témoins. Sa présence est maintenant décelée dans la quasi-totalité des sites suivis. Mais, malgré la précocité, la maladie n'explose pas au niveau de la région.



La présence de l'Oïdium est surtout constatée sur les feuilles marquées de taches jaunes quand l'épiderme des nervures brunit en face inférieure.

La fructification blanche de l'Oïdium n'est pas facile à repérer sur les feuilles d'Ugni blanc. Elle est plus facile à détecter sur les grappes.



Pas d'explosion en juillet

A la mi-juillet, l'Oïdium est fréquent dans les témoins mais il n'est pas explosif. Quelques accidents sont signalés, notamment sur Chardonnay qui présente, dans un nombre très limité de parcelles, des attaques anciennes sur rameaux et des baies bloquées dans leur grossissement.

Progression tardive mais modérée en août

En août, la plupart des témoins présentent peu de dégâts d'Oïdium. Dans ceux qui étaient les plus atteints, des noircissements continuent de révéler les attaques sur les grappes. Mais le mycélium jeune et les fructifications sont en régression.





Sur les feuilles jeunes, les attaques progressent. On trouve plus facilement du mycélium sur les deux faces. Quelques noircissements sont visibles sur les feuilles âgées.

En dehors des témoins, avec l'arrêt de la protection, des dégâts sur feuilles commencent à être visibles. Quelques attaques sur grappes sont repérées, en liaison avec des défauts de protection (cadences trop longues, sous-dosages, protection une face sur deux, ...).

La situation sanitaire reste globalement acceptable. Au final, **dans les témoins**, la fréquence de grappes touchées est de 40 % pour un taux d'attaque moyen de 11 %.

ÉVOLUTION DU BLACK ROT EN 2011

Lorsque les conditions hivernales sont clémentes, les projections d'ascospores de Black rot peuvent se produire avant que la vigne ne soit réceptive. Le climat sec d'avril et mai ne favorise pas les contaminations. Quelques rares taches sur feuilles sont trouvées en mai et juin. De faibles attaques sur grappes sont observées très localement en juillet.

ÉVOLUTION DU BOTRYTIS EN 2011

Le climat sec du printemps limite les attaques sur feuilles. Mais, en juillet, quelques averses de grêle favorisent la pourriture sur les baies blessées. Les pluies estivales permettent le grossissement des baies et l'installation de foyers de Botrytis.

Dans des parcelles notées sur les premiers jours de septembre, 30 % des grappes sont touchées avec un taux d'attaque moyen de 3 %. Les dégâts progressent ensuite dans les parcelles récoltées plus tardivement.





SUIVI DES TORDEUSES EN 2011

Le réseau d'observations

Le réseau de piégeage comporte 76 sites équipés d'un piège sexuel pour l'Eudémis et d'un autre pour la Cochylis.

Des pièges alimentaires (avec du jus de pomme) sont suivis pour le second vol sur 7 sites. Ils permettent de capturer davantage de papillons d'Eudémis. Sur Segonzac, du 14 juin au 26 juillet (2^e vol), on piège 264 papillons au piège sexuel et 1500 au piège alimentaire.

En dehors du suivi des captures de papillons, d'autres observations sont compilées sur les dépôts de pontes, la présence des glomérules de première génération, ou les dégâts de seconde génération.

BSV Charentes

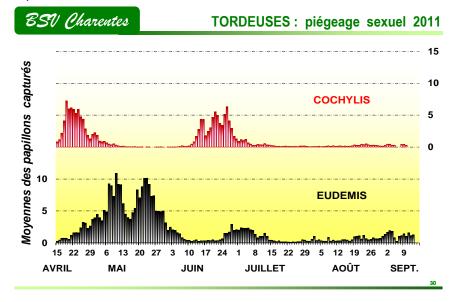
TORDEUSES : le réseau de pièges en 2011



Suivi de la Cochylis

En 2011, le premier vol commence dans la première décade d'avril et il se termine vers le 13 mai. Le pic de vol se situe vers le 20 avril.

Les conditions climatiques clémentes des mois d'avril et mai ne perturbent pratiquement pas les courbes de vol.



Pour le premier vol, en moyenne, 55 papillons sont capturés par piège (contre 136 en 2010). Plus de 150 captures sont constatées sur les sites de Mons, Mortagne-sur-Gironde, Chérac, Cozes, Tesson, Verdille et Rouillac. Peu de glomérules sont détectés. Une seule parcelle, située à Juicq (hors du réseau de piégeage) atteint le seuil de nuisibilité de 200 glomérules pour 100 grappes.

Le second vol de Cochylis s'étale du 10 juin au 16 juillet. En moyenne, 75 papillons sont capturés par piège (98 en 2010).

Un troisième vol très limité se déroule en août et septembre.

Suivi de l'Eudémis

Le premier vol commence vers le 10 avril. Il se termine vers le 13 juin, avec une quinzaine de jours d'avance par rapport à 2010. On capture en moyenne 216 papillons par piège (260 en 2010). Un premier pic de vol se situe vers le 10 mai puis le vol se réactive vers le 25 mai, au moment de la floraison de l'Ugni blanc. On dépasse 400 captures sur les pièges de Gensac, Rouillac, Saint-Ciers-Champagne, Tesson, Mons, Lignères-Sonneville, Pérignac, Saint-Eugène, Jurignac, Segonzac, Saint-Fort-sur-Né et Juillac.

Le second vol a lieu entre le 14 juin et le 26 juillet. Il est de faible intensité : 38 captures par piège en moyenne (41 en 2010). On dépasse 100 captures sur les pièges de Gensac, Lignères-Sonneville, Mortagne, Segonzac, Saint-Fort-sur-Né, Criteuil-la-Magdeleine, Juillac et Saint-Eugène. Le 5 juillet, les premiers œufs sont observés à Juillac. La fréquence de grappes touchées est de 1.7 % (avec 2.6 perforations pour 100 grappes).

Le troisième vol débute sur la fin de juillet. Il est étalé et de faible intensité.





LE SUIVI DES CICADELLES VERTES EN 2011

Réseau d'observation

En 2011, le réseau est constitué de 24 pièges jaunes qui attirent les cicadelles adultes. L'objectif du piégeage est de détecter les pics de vol pour optimiser les comptages de larves sous les feuilles.

Résultats

La courbe moyenne révèle une faible présence des cicadelles dans le vignoble. Elle cache de grandes disparités : selon les parcelles, de 0 à 628 captures entre le 1^{er} juin et le 31 août.

Le premier vol se déroule sur fin avril et début mai ; il est de faible intensité. Les premières larves sont décelées à partir du 9 mai.

Le second vol débute fin mai. Le pic de vol se situe vers la mi-juin. Dans les parcelles les plus touchées (plus 200 captures en juin), le suivi hebdomadaire des infestations larvaires est effectué à partir de début juillet. Le seuil de nuisibilité est de 100 larves présentes pour 100 feuilles observées. Quelques rares parcelles atteignent ce seuil.

CICADELLES VERTES: St Georges d'O. (2011)

50

40

20

10

Un troisième vol, d'une intensité modérée, est piégé de fin juillet à fin août.

JUILLET

AOÛT

Les observations de pré-récolte ne permettent de constater des grillures que dans un nombre limité de parcelles.

SUIVI DES COCHENILLES EN 2011

22

MAI

12

JUIN

La Lécanine du Cornouiller est la cochenille la plus fréquente en Charentes. Le suivi concerne les éclosions et la dispersion des larves dans la végétation (stade balladeur).

En 2011, les éclosions débutent avec environ deux semaines d'avance. Vers le 20 mai, dans les secteurs les plus précoces, 10 à 15 % des éclosions sont réalisées et les jeunes larves quittent les boucliers maternels protecteurs pour se disperser vers les organes verts (voir photo ci-contre).

Les infestations demeurent préoccupantes dans certaines parcelles du vignoble charentais, tant à l'intérieur qu'en dehors du périmètre de lutte obligatoire contre la Flavescence dorée.



Merci aux viticulteurs et aux techniciens qui ont contribué au dispositif de surveillance de la vigne en Charentes en 2011.

Ce bulletin est élaboré à partir des données fournies par un réseau d'observateurs (viticulteurs ou techniciens) en collaboration avec les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente maritime, la Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), la Coopérative Agricole COREA Poitou-Charentes, la Coopérative Agricole de la Région de Cognac, la Coopérative Agricole Terre Atlantique, la Coopérative Charentes Alliance, la Coopérative d'Orignolles, la Coopérative de l'Union agricole de Chérac, la Coopérative Agricole du canton de Matha la Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Vitivista, le Groupe Isidore, les Ets Fortet-Dufaud, les Ets Soufflet Atlantique, la FDCETA, la FREDON Poitou-Charentes, l'Institut Français de la Vigne et du Vin (Unité de Segonzac) et la Station viticole du BNIC.







Ce bulletin est réalisé à partir d'observations ponctuelles. Il a pour vocation de donner une tendance sur la situation sanitaire régionale. Celle-ci ne peut être transposée telle quelle dans chaque parcelle du vignoble. La Chambre régionale d'agriculture de Poitou-Charentes dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs pour la protection de leurs vignes. Ces décisions sont à prendre sur la base des observations réalisées dans leurs parcelles et / ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Cette action est pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, grâce aux crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.



